

UN.E CONTROLEUR.EUSE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération est une communauté d'agglomération à la fois littorale et rurale. Sa ville centre dynamise ce territoire à fort potentiel et doté d'une reconnaissance internationale.

Ce territoire à la dimension touristique très marquée se définit par son service aux habitants et aux communes qui la composent.

Depuis le 1^{er} janvier 2020 la compétence « eau et assainissement » est exercée par Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération dans le cadre d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC), au sein du Pôle Environnement et Aménagement dont la Direction de l'Eau est organisée en 3 secteurs.

Affecté(e) au Secteur Péri-Urbain de cette direction, votre résidence administrative sera la commune de Locmaria Grand-Champ.

Le Secteur Péri-Urbain supervise les services d'eau et d'assainissement de 9 communes, il suit et contrôle environ 4 000 installations d'assainissement non collectif sur les 12 200 installations que compte l'agglomération.

Sous la responsabilité du responsable traitement et réseaux du secteur péri-urbain, le(la) contrôleur(euse) assainissement non collectif se verra confier les missions suivantes :

Missions principales :

- Assurer les différentes missions de contrôle du service (contrôle de conception, de réalisation, de vente et de bon fonctionnement).
- Apporter les renseignements techniques et réglementaires aux particuliers (accueil du public et réponses aux courriers).
- Organiser la planification des contrôles réglementaires en lien avec l'agent coordinateur en assainissement non collectif
- Assurer le suivi de la collecte et de l'enregistrement des rapports remis pour envoi aux particuliers
- Intégrer les données sur le logiciel VisioANC.
- Participer à la rédaction des différents rapports liés à l'activité (RPQS, rapport d'activité, ect...)
- Renseigner et transmettre les différents éléments permettant d'assurer la facturation des prestations réalisées.
- Participer au relation avec les administrations
- Assurer la veille technique et réglementaire
- Participer et être force de propositions dans le cadre de l'harmonisation des procédures et des pratiques du service à l'échelle des 34 communes de l'agglomération.

Profil :

- Notions pédologie
- Connaissance du territoire de la collectivité (géographie et relations avec les Mairies)
- Connaissance des fascicules et normes travaux
- Maîtrise de la réglementation en matière d'assainissement individuel et de police sanitaire
- Maîtrise des techniques de dimensionnement et de réalisation des installations d'assainissement individuel
- Connaissances des technologies et caractéristiques techniques des matériaux et des équipements utilisés dans l'épuration des eaux usées (y compris la dispersion)
- Maîtrise de l'outil informatique bureautique (Word, Excel...) et bonne connaissance des logiciels de type SIG

Qualités :

- Discrétion dans la gestion d'informations liées aux activités de la collectivité
- Qualités relationnelles et de conseil auprès des usagers

Zone géographique d'intervention : Locmaria Grand-Champ

Nature du contrat : Contrat à Durée Indéterminée de droit privé.

Poste à pourvoir : Dès que possible

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Président de Golfe du Morbihan Vannes agglomération par mail à recrutement@gmvagglo.bzh ou par courrier- PIBS 2 - 30 rue Alfred Kastler - CS 70206 - 56006 VANNES CEDEX - en indiquant la référence « **Contrôleur.euse Assainissement non collectif** » sur votre courrier ou mail - Clôture de l'offre le 15/02/2023. Entretiens le 02/03/2023.

Contact : Direction des Ressources Humaines - 02 97 68 32 91